

# **NOS FORMATIONS**

## **Axe Se repérer, se déplacer**

- La rue et ses codes
- Stage orientation et déplacements
- Stage panneaux et itinéraires



## **Axe Deux roues**

- Vélo-école niveau débutant et intermédiaire
- Stage petite mécanique vélo
- Sortie journée mise en selle



## **Axe Quatres roues**

- Cours de soutien au code (5 niveaux)
- Stage passagers actifs
- Rencontre inspecteurs du permis
- Code blanc



## **Axe «Eco-Mobilité»**

- Stages trains- co-voiturage - bus grande distance
- Stage TAG



## **Autres compétences**

- Stage «Le stress ? Même pas peur!»
- Stage gestion financière, gestion du temps
- Stage «Apprendre à travailler seul le code»
- Du jeu à la conduite
- Préparation stage PSC1 (secourisme)



# ILS ONT BÉNÉFICIÉ DES SERVICES DE LA PLATEFORME MOBILITÉ EMPLOI



60% des publics déclarent «se sentir plus mobiles après leur passage à la plateforme mobilité»

50% des publics considèrent que la plateforme leur a permis de découvrir de nouvelles façons de se déplacer (auto-partage, bus grande distance, etc.)

70% des usagers jugent « le diagnostic mobilité très utile »

20% des publics ont obtenu leur permis suite à un passage à la plateforme

20% des publics ont appris à faire du vélo à la plateforme

*Source :*

*Enquête Métropole réalisée en juin 2016 auprès d'un échantillon représentatif d'une centaine d'usagers*

## PAROLES D'USAGERS

« J'ai plus confiance en moi, en mes capacités et mon intelligence. J'ai moins de stress d'aller en cours de code » Tessa

« L'accompagnement de la plateforme m'a permis de prendre confiance en moi. J'ai appris à faire du vélo » Emmanuel

LE PLIE  
DE  
GRENOBLE-ALPES  
MÉTROPOLE

PLATEFORME

MOBILITÉ EMPLOI

MOBILITÉ - INSERTION - EMPLOI



Auvergne  
Rhône-Alpes  
Énergie Environnement



Ce dispositif est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

# LA PLATEFORME MOBILITE EMPLOI DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

FACILITATEUR  
DE  
MOBILITÉ

Lever les freins de l'accès à l'emploi et à la formation liés à la mobilité? C'est possible grâce à la plateforme mobilité emploi de Grenoble-Alpes Métropole : un lieu unique d'information, de conseil et de formation pour vos déplacements.

## POURQUOI PROFITER DES SERVICES DE LA PLATEFORME MOBILITÉ EMPLOI ?

**Besoin d'une solution pour vous rendre à un entretien d'embauche, une formation ou sur le lieu de travail ?**

La plateforme mobilité propose un accompagnement à la mobilité compris sous toutes ses formes (automobile, transport en commun, vélo, deux roues motorisées, etc.) et donne des conseils sur l'utilisation de modes de déplacements durables (auto-partage, bus grande distance, etc.).



# NOS SERVICES

## INFORMER

- La plateforme mobilité recense et met en ligne l'ensemble des informations concernant les services et aides à la mobilité sur son site Internet:
- [plateformemobilite-ra.fr](http://plateformemobilite-ra.fr)
- Chaque mois, des informations collectives sont organisées à la plateforme pour répondre aux questions des professionnels (Caf'échanges) et des usagers (AIFI: Accueil, information, fiche d'inscription)



## DIAGNOSTIQUER

- Préalable indispensable à la formation, le diagnostic mobilité permet à chaque usager de mieux connaître ses forces et difficultés.
- Ce diagnostic se décline en 4 séances de 2 heures : expériences, freins, itinéraires, connaissances de la réglementation.
- Possibilité de diagnostic accéléré sur deux jours.



## FORMER

- Des cours hebdomadaires de soutien au code permettent de recevoir les personnes toute l'année.
- Des stages autour des questions de mobilité de 2 à 5 demi-journées sont organisés pour permettre de se former aux déplacements sous toutes ses formes.



# COMMENT ACCÉDER A NOS SERVICES ?

## PUBLICS BÉNÉFICIAIRES:

Toute personne en insertion sociale et/ou professionnelle habitant les 49 communes de la Métropole ou le Centre Isère et le Grésivaudan, et notamment :

- Bénéficiaires de minima sociaux (notamment RSA)
- Demandeurs d'emploi de longue durée
- Salariés en contrats précaires (CDD, interim, temps partiel etc.)
- Travailleurs handicapés
- Jeunes de moins de 26 ans
- Salariés de structures d'insertion
- Demandeurs d'asile, réfugiés

## TARIFS :

Les réunions d'information sur la mobilité, le bilan mobilité et le conseil en mobilité sont gratuits.

- Cours de code de la route et de la rue : 2€/mois

Les stages proposés sont gratuits sauf :

- Stages vélo-école : 3€ /séance
- Stages gestion du stress: 5 € /séance
- Stages secourisme (PSC1) : 18 €

## PRESCRIPTEURS :

Rapprochez-vous d'un professionnel qui pourra faire une demande d'inscription, et notamment : professionnels de l'emploi (conseillers Pôle Emploi, Mission locale, Référent PLIE, Cap Emploi, etc.) ou services sociaux (assistante sociale), etc.

## MARCHE A SUIVRE :

- Le prescripteur envoie une fiche de prescription
- L'utilisateur suit une session d'information collective (AIF)
- L'utilisateur fait un diagnostic mobilité
- Une fiche de préconisation de formations est transmise à l'utilisateur et à son prescripteur
- L'utilisateur, le prescripteur et la plateforme signent un contrat d'engagements réciproques
- La formation peut commencer !

## INFORMATIONS PRATIQUES

Site Internet : [www.platemobilite-ra.fr](http://www.platemobilite-ra.fr)

Plateforme de prescription: <http://www.grenoble.fr/481-extranet-plateforme-mobilite.htm>

**Horaires d'ouverture et d'accueil**

**Du lundi au vendredi de 8h45 à 12H et 13H45 à 17H.**

**Fermé les lundis et mercredis matins**

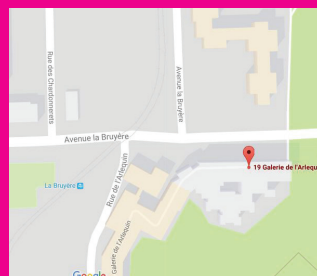
### Accès

19, galerie de l'Arlequin - 38100 Grenoble

Tram A arrêt "La Bruyère" - 50m derrière le CCAS de Grenoble

Tél : 04 76 48 27 90 - Fax : 04 76 49 22 27

Mail : [plateforme.mobilite@ccas-grenoble.fr](mailto:plateforme.mobilite@ccas-grenoble.fr)



### Le PLIE de Grenoble-Alpes Métropole

(le Plan Local pour l'Insertion et pour l'Emploi) est une initiative portée par Grenoble-Alpes Métropole depuis 2000 pour favoriser le retour à l'emploi des publics en difficultés.

### Le Plan Local pour l'Insertion et pour l'Emploi

est construit en partenariat avec les entreprises et les acteurs locaux d'insertion et d'emploi et financé par le Fond Social Européen.



Ce dispositif est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020